

POINT INFO

**Première demande de carte
d'ambulant déposée séparément
d'un dossier de formalité de
création d'entreprise ou de
modification d'entreprise**

NT/12/04/10

IMPRIME A UTILISER : cerfa de déclaration

Déclaration d'activité ambulante déposée séparément d'un dossier de formalité de création d'entreprise ou de modification d'entreprise

- un formulaire CERFA de déclaration

POUR UN COMMERÇANT OU AUTO-ENTREPRENEUR :

- si **commerçant** inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés :
 - un extrait Kbis de moins de 3 mois
- si commerçant sous le régime de **l'auto-entrepreneur** :
 - une copie du certificat d'entreprise délivré par l'INSEE
 - une copie de la déclaration d'inscription soit du site de l'auto-entrepreneur (URSSAF) ou du CFE de la CCI
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de circulation
- une copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95

- une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)
- une photographie d'identité récente en couleur
- une redevance de 15 euros

POUR UNE SOCIETE:

- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de séjour à jour et en cours de validité du dirigeant
- une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)
- une photographie d'identité récente en couleur
- une redevance de 15 euros

**POUR INFORMATION RENOUELEMENT DE LA CARTE TOUS LES 4 ANS A
COMPTER DE SA DATE DE DELIVRANCE**

**LE CFE NE RECOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS OU
LE JEUDI APRES MIDI DE 14H00 A 16H30**

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**
6, Boulevard Belfort ó 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95